Non existence de l'Abbevillien à Mantes-la-Ville

par Laure J. Lhoste.

En 1898 [1] A. Laville donnait une coupe détaillée de la carrière de M. Cauzard-Blanchard. Cette carrière est située au S.-W. de Mantes à l'extrémité du Plateau de Soindres et à mi-côte.

L'altitude du plateau est de 168 m. celle de Mantes de 40 m., celle de la carrière à 45 ; la plaine d'alluvionnement est à 19 et l'étiage de la Seine à 13 m. Nous sommes en présence d'une terrasse de 30 mètres.

Laville en donne la coupe suivante :

1. — Sable, gravier et gros galets de silex pyromaques dans l'argile jaune verdâtre. Epaisseur inconnue. Coup de poing Chelleen de très grande taille en silex de la craie pesant 1.770 grammes.
2. — Sables limoneux, 0 m. 50 à 1 m.
3. — Limon rouge clair compact, employé pour la fabrication de la brique.
4. — Limon roux employé comme terre à briques. Petits lits de cailloux vers le milieu de son épaisseur. Silex taillés de forme chelléenne et de forme Moustérienne. Epaisseur 6 à 8 m.
5. — Limon clair moins argileux ressemblant à l'ergeron. Employé comme terre à briques, 1 m. 20.
6. — Limon calcaire encore plus clair que le 5, 0 m. 50-2 m.
7. — Limon rouge ravinant le 6. Epaisseur 1-2 m.

L'outillage recueilli comporte donc : 1 grand coup de poing et 3 autres coups de poing de moindres dimensions.

Ces pièces appelées par Laville chelléennes (Abbevilliennes par M. l'abbé Breuil), étaient considérées comme les seules pièces de cette industrie, connues en place dans la vallée de la Seine.

La collection Laville se trouve à l'Ecole des Mines et, M. le Professeur Piveteau, que je remercie ici vivement, m'a communiqué les pièces de Mantes.

Ni le grand coup de poing de la couche I, ni ceux de la couche 4 ne m'ont paru abbevilliens et M. le Professeur H. Breuil, à qui ces outils ont été présentés a confirmé cette façon de voir. Il y a un coup de poing de grande taille Acheuléen moyen et trois autres bifaces de

1. *L'anthropologie*, t. IX, 1898.

type Acheuléen supérieur et qui sont de l'Acheuléen VI-VII, soit du Micoquien.

Stratigraphiquement, le grand biface provient des formations de remblaiement : sables et graviers de la terrasse. Comme le remarque E. Chaput [1], l'altitude absolue est de 45 m. donc, les sables représentent le bord externe de la terrasse de 30-35 m. Les autres petits bifaces micoquiens sont dans les limons loessiques rissiens comme en atteste la poupée de loess encore accolée sur l'une des faces de l'un d'eux. Le grand biface se trouve dans les sables de base antérieurs au loess le plus ancien.

Peut-on comparer cette terrasse à celles de la Somme ? Dans une note précédente [2], j'avais fait une réserve concernant le nom des interglaciaires ayant affecté la terrasse de 30 m.

En effet, M. J. Blanchard [3] émet l'hypothèse qu'à la terrasse de 45 m. de la Somme correspond la terrasse de 30 m. de la Seine, étant donné qu'il n'y a pas d'industrie dans les hauts niveaux de la Seine et que la seule industrie chelléenne connue soit dans une terrasse de 30 m. à Mantes et à Créteil. La différence correspondrait à un creusement plus important.

Cette réserve tombe aujourd'hui puisqu'il n'y a pas de Chelléen à Mantes-la-Ville.

De plus, M. R. Furon [4] dans une note récente vient de montrer qu'il y a concordance plus apparente entre les terrasses du bassin de la Seine et celles du bassin de la Somme lorsqu'elles sont cotées à partir du même point de repère, ce qui confirme bien ce qu'on observe à Mantes.

L'outillage est celui que l'on est habitué à rencontrer dans la terrasse de 15 m. de la Somme et, les formations d'une terrasse de 30 m. et de 15 m. ont de grandes similitudes. Il reste donc délicat d'associer par le seul fait de la cote, cette terrasse de 30 m. de Mantes à une terrasse de même altitude dans la Somme.

On éprouve la même difficulté d'ailleurs lorsque l'on associe la terrasse de Chelles au gisement du Havre.

Un fait reste à retenir pour l'instant, il n'y a pas d'Abbevillien à Mantes ; tout au moins s'il en existe, il se trouve dans les niveaux inférieurs à ceux exploités.

Laboratoire de Géologie du Muséum.

1. E. Chaput. Les terrasses alluviales de la Seine. *Bull. Serv. Carte Géol. France*, t. XXVII, 1923.
2. L. J. Lhoste. Essai de localisation stratigraphique de quelques Mollusques quaternaires de la Région parisienne. *Bull. Muséum*, 2e sér., t. XVIII, n° 3, 1946.
3. J. Blanchard. L'hypothèse du déplacement des pôles, et la Chronologie quaternaire, 1942.
4. R. Furon. Nécessité d'unifier la nomenclature des terrasses fluviatiles. *Bull. Muséum*, oct. 1946.